

## Réunion du Comité directeur ODD-Éducation 2030 28 juin 2021 - 13h00 – 15h30 CET (en ligne)

### Résumé

- Lors de sa réunion, le Comité directeur a évalué l'état de la mise en œuvre de l'Agenda ODD-Éducation 2030 aux niveaux mondial, régional et national. Celle-ci a fourni un cadre d'échange et de dialogue entre pairs concernant les défis communs et les leçons apprises, les lacunes nécessitant une attention politique urgente, ainsi que des solutions innovantes et concrètes en faveur de la relance dans le contexte du COVID-19 et de l'accélération des progrès à l'égard de l'ODD n° 4.
- Reconnaissant que l'établissement de références constitue une stratégie d'accélération importante ainsi qu'un engagement pris à l'occasion du Cadre d'action Éducation 2030 et de la Déclaration GEM 2020, la réunion a examiné les progrès réalisés quant à l'établissement de références régionales pour l'ODD n° 4, lesquelles se concentrent sur un petit nombre de domaines politiques prioritaires liés à la réalisation de ce dernier. Ces références seront fixées aux niveaux régional et national pour chaque domaine d'action prioritaire.
- Toutes les régions ont rencontré des difficultés similaires tout au long de la pandémie, notamment en lien avec le clivage informatique, la reprise sans danger de l'apprentissage en face à face, le manque de données, ainsi qu'avec la préparation et le soutien insuffisants des enseignants afin de faciliter l'apprentissage par les technologies de l'information et de la communication (TIC). En ce qui concerne les enseignements tirés et les stratégies d'accélération efficaces, des rapports régionaux ont mis en exergue le rôle central des enseignants ainsi que la nécessité de leur apporter un soutien accru, l'urgence de renforcer la collaboration intersectorielle en vue d'un soutien éducatif plus holistique, ainsi que l'importance de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'éducation.
- La réunion a également permis de discuter du segment ministériel du GEM 2021, convoqué par l'UNESCO et le Comité directeur le 13 juillet 2021, et d'évoquer la voie à suivre quant à la coordination mondiale de l'ODD-Éducation 2030 sur la base de la présentation des moments forts de la consultation multilatérale sur la réforme du mécanisme mondial de coopération en matière d'éducation (MMC). Les membres du Comité directeur ont échangé leurs points de vue sur la version définitive de la proposition du Groupe de travail en faveur d'un MMC renforcé, en vue de l'approbation de ce dernier lors du GEM 2021. Dans ce contexte, les points essentiels ci-après ont été dégagés par les membres du Comité :
  - Tisser des liens plus larges avec les États membres qui ne sont pas représentés au sein de l'organisation afin de garantir un engagement continu et de promouvoir l'adhésion aux décisions prises.
  - Assurer une représentation de haut niveau.
  - Clarifier les structures de responsabilité de l'ensemble des parties prenantes.
  - Le renforcement des liens avec les niveaux régional et national a été rappelé.
  - Élaborer un mandat clair pour le Groupe Sherpa, et nécessité de clarifier davantage les liens avec le Bureau du Secrétaire général des Nations Unies et le Forum mondial sur l'éducation.
  - Maintien de la dénomination « Éducation 2030 ».

## Allocution d'ouverture et objectif de la réunion

*Mme Stefania Giannini, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'éducation*

- Lors de sa première réunion en ligne, en avril de l'année dernière, le Comité directeur a formulé des recommandations politiques à l'égard des gouvernements et partenaires concernant leur réponse éducative au COVID-19, au sujet de l'équité et de l'inclusion, d'un plus grand soutien aux enseignants et de la protection du financement de l'éducation. Ces recommandations, qui ont constitué la base de la Déclaration GEM 2020 en octobre de l'année dernière, demeurent pertinentes aujourd'hui.
- Tout au long de la crise, la communauté internationale a fait preuve de solidarité et de réactivité, et démontré un vif désir de collaborer afin d'éviter une catastrophe générationnelle. Pour aller de l'avant, il est essentiel de tirer parti des leçons apprises, des innovations réalisées ainsi que des partenariats établis afin de mieux œuvrer ensemble à la construction de systèmes éducatifs et d'avenirs plus résilients, inclusifs et durables pour tous.
- C'est dans cet esprit que le Groupe de travail dédié s'est activement attaché à élaborer une proposition de mécanisme renforcé de coopération mondiale en matière d'éducation, conformément au mandat du GEM 2020, qui sera approuvé lors du segment ministériel du GEM 2021, le 13 juillet 2021.

*Professeur Kazuhiro Yoshida, Coprésident du Comité directeur ODD-Éducation 2030 (Japon)*

- Alors que la communauté internationale arrive à mi-parcours de la mise en œuvre des ODD, la nécessité d'une action accélérée en faveur des objectifs et cibles en matière d'éducation mondiale apparaît plus cruciale que jamais, en particulier dans l'actuel contexte post-COVID-19.
- La pandémie a souligné l'ampleur des défis auxquels le monde se trouve confronté pour concrétiser l'Agenda 2030 pour l'éducation. De nombreuses actions innovantes ont été mises en place. Pourtant, les plus défavorisés sont touchés de manière disproportionnée, notamment en ce qui concerne le clivage informatique.
- Le communiqué du G7 et la Déclaration sur l'éducation des filles ont pris des engagements importants en vue de continuer à faire avancer les progrès communs.

## De la reprise à l'accélération – où en sommes-nous ?

*Modéré par le professeur Kazuhiro Yoshida, Coprésident du Comité directeur ODD-Éducation 2030 (Japon)*

### **Présentation sur la situation de l'ODD-Éducation 2030 dans le monde et mise à jour sur l'établissement de références régionales pour l'ODD n° 4**

*Présentation conjointe de Mme Silvia Montoya, Directrice de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et de M. Manos Antoninis, Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO.*

- Le Cadre d'action Éducation 2030 a appelé les pays à établir des « références intermédiaires appropriées (par exemple, pour 2020 et 2025) » en ce qui concerne les indicateurs des ODD, les considérant comme « indispensables afin de remédier au déficit de responsabilité associé aux objectifs à plus long terme » (§28). Plus récemment, la Déclaration GEM 2020 s'est fait l'écho de l'appel à une accélération des progrès en faveur de l'établissement de références réalistes.
- Les références mettent l'accent sur un petit nombre de domaines politiques prioritaires liés à la réalisation de l'ODD n° 4. Celles-ci seront fixées aux niveaux mondial, régional et national pour chaque domaine d'action prioritaire. À l'échelle régionale, le processus d'étalonnage vise à donner aux organisations régionales les moyens de renforcer les processus de dialogue entre pairs. Les références régionales sont sensibles aux pays les plus en retard et visent à soutenir l'amélioration des résultats scolaires.
- Des tableaux de bord et des rapports de suivi réguliers seront utilisés pour afficher les progrès réalisés aux niveaux national et régional, et seront accessibles au public afin de garantir la transparence et la responsabilité. Les pays seront formés afin de garantir une utilisation efficace.

*M. Andreas Schleicher, Directeur de la Direction de l'éducation et des compétences, et conseiller spécial du Secrétaire général, chargé de la politique de l'éducation au sein de l'OCDE.*

- La pandémie nous a forcés à réfléchir aux connaissances et compétences qui prépareront les élèves à leur avenir. Il s'agit notamment de progresser davantage quant à la cible 4.7 des ODD, qui est au cœur de l'avenir de l'éducation.
- Aujourd'hui, pour de nombreux étudiants, le monde numérique est en fait un monde réel, notamment dans les pays de l'OCDE. Dans le même temps, être un natif du numérique et posséder des compétences numériques ne vont pas de pair. Les jeunes doivent être formés pour naviguer dans le monde numérique, ce qui implique notamment de pouvoir distinguer les faits des opinions.
- Ce Comité de direction peut jouer un rôle important en poussant l'industrie vers des outils numériques mieux connectés et plus adéquats. Des réglementations plus intelligentes sont nécessaires afin de concilier éthique, transparence et protection des données. En outre, les systèmes doivent s'ouvrir davantage aux idées provenant de l'extérieur du secteur de l'éducation.
- Il est essentiel d'élargir l'accès et la disponibilité des ressources éducatives ouvertes pour tous les pays, dans le contexte du COVID-19 et au-delà.

### **Session de questions-réponses**

*ABEGS - M. Abdusalam Aljoufi, Conseiller*

- L'établissement de références constitue un long processus et il est important d'avancer rapidement afin d'en établir aux niveaux national et sous-régional.

*Conseil de l'Europe – M. Sjur Bergan, Chef du Département de l'Éducation*

- Dans le cadre de son exercice d'établissement de références régional, l'Europe a souligné l'importance de l'enseignement supérieur. Les futurs enseignants sont formés au sein d'établissements d'enseignement supérieur, où se développent aussi, en grande partie, les nouvelles connaissances et la compréhension nécessaires aujourd'hui. L'enseignement supérieur, dans le cadre de l'ODD n° 4, n'est pas un luxe mais une nécessité, et ce quel que soit le continent. L'enseignement supérieur joue également un rôle central dans le façonnement des attitudes et comportements ainsi que dans la construction globale d'une culture de la démocratie et du développement durable.

*Commission européenne – M. Bartek Lessaer, Gestionnaire des politiques, coordinateur du suivi de l'éducation et de la formation*

- La CE salue l'initiative de l'UNESCO de solliciter auprès des organisations régionales des indicateurs et objectifs de référence.
- Les trois indicateurs actuellement utilisés dans l'UE afin de mesurer à la fois les ODD en Europe et les progrès annuels des États membres de l'UE en matière d'éducation sont les suivants :
  1. acquisition des compétences de base, c'est-à-dire la part des élèves de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante de la lecture, des mathématiques et des sciences, selon les mesures effectuées dans le cadre de l'enquête PISA ;
  2. proportion d'élèves quittant prématurément l'enseignement et la formation ;
  3. participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance.

*Réponses - M. Manos Antoninis, Directeur, Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO*

- Les pays doivent établir des références nationales sur la base des objectifs qu'ils se sont déjà fixés. Il importe de prendre dès maintenant des mesures visant à honorer l'engagement du Cadre d'action Éducation 2030 et de la Déclaration GEM 2020.
- Le GCT a choisi de ne pas sélectionner l'indicateur relatif à l'enseignement supérieur. Dans l'esprit des membres du groupe, l'enjeu était de limiter le nombre d'indicateurs. En outre, cela s'expliquait par le fait que les pays ne suivent pas de trajectoire standard lorsqu'ils développent leurs systèmes d'enseignement supérieur, contrairement à l'enseignement primaire et secondaire. Cependant, cela ouvre la possibilité pour les organisations régionales d'établir des références régionales, les sept indicateurs devant servir de point de départ.

## **Rapports régionaux sur l'avancement de l'Agenda ODD-Éducation 2030**

**Europe et Amérique du Nord** - *Mme Marie-Anne Persoons, Conseillère politique, Département flamand de l'éducation et de la formation, Unité des politiques stratégiques*

- Les principaux défis identifiés lors du GEM 2020 demeurent, notamment ceux liés au clivage informatique, à l'équité, à l'égalité, à l'inclusion et au soutien aux enseignants. L'EFTP, la formation des adultes, l'enseignement supérieur et la recherche constituaient les secteurs ayant le plus souffert de la suspension de l'apprentissage en face à face.
- Une communication de la Commission européenne sur la mise en place de l'espace européen de l'éducation d'ici à 2025 a été publiée le 30 septembre 2020. Celle-ci doit être lue en relation avec le Plan de relance pour l'Europe qui met fortement l'accent sur le développement des

compétences et l'emploi ainsi que sur la numérisation et la durabilité (le « Pacte vert »). En réponse, le Conseil de l'éducation de l'UE a adopté, en 2020 et 2021, des conclusions étoffant plusieurs aspects de l'EEE.

- Le 29 octobre 2021, les ministres de l'éducation du Conseil de l'Europe ont formulé « La réponse de l'éducation à la Covid-19 » en adoptant une déclaration politique ainsi qu'une feuille de route (mentionnée ci-dessus).

**Amérique latine et Caraïbes** - *M. Camilo Gutierrez, Chef de la planification et des finances, Ministère de l'éducation nationale*

- Les plus grands défis de la région sont liés à l'accès et aux performances, à l'atténuation des pertes d'apprentissage découlant des inégalités structurelles, au retour sans danger à l'apprentissage en face à face, au clivage informatique, aux ressources et plateformes éducatives ouvertes, aux systèmes d'information pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'éducation, ainsi qu'au financement.
- Voici quelques-uns des grands enseignements tirés, avancés et solutions efficaces :
  - Une action rapide et efficace visant à garantir la continuité de l'enseignement et à maintenir les taux de scolarisation au niveau d'avant la pandémie ;
  - Une meilleure appréciation du rôle des enseignants, chefs d'établissement et autres travailleurs de l'éducation ;
  - La consolidation de la relation famille-école-communauté ;
  - L'appréciation de l'importance de l'école en tant qu'espace sûr et protecteur ;
  - Le renforcement du dialogue et des échanges avec d'autres secteurs, au sein de la région, avec les organisations internationales et la société civile.

**Asie et Pacifique** - *Mme Ethel Agnes P Valenzuela, Directrice, Secrétariat du SEAMEO*

- Les plus grands défis de la région sont liés à l'équité en matière d'accès, la qualité de l'éducation et les faibles niveaux d'apprentissage pendant les fermetures d'écoles, ainsi que le manque de données afin de mesurer l'impact de la pandémie.
- Parmi les principaux enseignements tirés de la crise du COVID-19 figure la nécessité :
  - d'une collaboration intersectorielle ;
  - d'une montée en gamme des données ;
  - de systèmes de suivi plus solides ;
  - d'une attention accrue aux plus vulnérables ;
  - d'un soutien renforcé aux enseignants ;
  - de plans en faveur d'une réouverture sans risque et inclusive des écoles ;
  - de mesures concrètes afin de combler le clivage informatique ;
  - d'un maintien ou accroissement du financement de l'éducation.

**Région Afrique** – *Mary Kangethe, Directrice du programme d'éducation, Commission nationale du Kenya*

- Dans la région Afrique, le clivage informatique constitue un défi majeur. Bien que la plupart des pays aient mis en place des programmes d'éducation à la radio, à la télévision et basés sur

le *Cloud*, tous les élèves ne pouvaient pas être atteints et les matériels d'enseignement et d'apprentissage numérisés n'étaient pas aisément disponibles. Déjà avant la pandémie, les enseignants n'étaient pas bien préparés à utiliser les TIC en matière d'enseignement et d'apprentissage, ni à accéder aux ressources et plateformes en ligne. Les enfants des ménages modestes et ceux vivant dans des zones reculées, de même que les filles, étaient les plus défavorisés.

- La pandémie de COVID-19 a accéléré la transformation numérique, créant ainsi des opportunités de progrès. L'apprentissage à distance, les modalités alternatives et les possibilités d'atteindre l'ensemble des élèves ont été améliorés et ont facilité les progrès, depuis l'absence d'infrastructure technologique et le manque d'accès au haut débit ainsi qu'aux dispositifs numériques. Des solutions hors ligne et à faible connectivité visant à atteindre les laissés-pour-compte ont été recherchées et mises en œuvre.

#### **Région arabe - M. Abdusalam Aljoufi, Conseiller, ABEGS**

- Les plus grands défis de la région sont liés au clivage informatique, avec des conséquences particulièrement graves en ce qui concerne les plus démunis, les plus marginalisés ainsi que les filles. Les fermetures prolongées d'écoles ont encore exacerbé les écarts d'apprentissage existants. En outre, très peu de pays ont perçu la nécessité ou eu la capacité de soutenir les enseignants sur le plan psychosocial et émotionnel, ou de combler le clivage informatique des enseignants en leur permettant d'accéder à des outils TIC ainsi qu'à une connectivité.
- À l'avenir, de plus grands efforts devront être déployés afin de réduire le clivage informatique, notamment en recourant à des solutions faisant appel à des technologies peu coûteuses ou à d'autres méthodes. Il sera essentiel de renforcer la coopération entre les ministères/secteurs concernés afin d'apporter un soutien plus global en vue de répondre aux besoins des élèves les plus vulnérables.

#### **Discussion**

##### *Chine – M. Changwei Qin, Secrétaire général, Commission nationale chinoise pour l'UNESCO*

- L'éducation doit rester une priorité dans tous les agendas. La mise en œuvre de l'éducation en ligne sera essentielle afin d'atteindre l'ensemble des élèves et d'assurer la continuité de l'apprentissage. La garantie d'une réouverture des écoles en toute sécurité doit également être une priorité, de même qu'un meilleur soutien aux élèves les plus démunis et les plus vulnérables.

##### *Internationale de l'Éducation – Mme Haldis Holst, Secrétaire générale adjointe*

- Tout au long de la reprise, et au-delà, un soutien continu aux enseignants sera essentiel. À cet égard, le dialogue avec les enseignants demeure crucial afin d'identifier les défis ainsi que les besoins. Bien que ces derniers varient d'une région à l'autre, un soutien psychosocial accru est nécessaire dans l'ensemble des pays.
- Une plus grande attention doit être accordée aux élèves les plus vulnérables ainsi qu'à ceux qui courent le plus grand risque de ne pas retourner à l'école.

*Japon - M. Yoshiaki Ishida, Directeur de la planification stratégique internationale, Bureau du Directeur général pour les affaires internationales, Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie*

- Tout au long de la reprise, et au-delà, il sera essentiel de bâtir des sociétés résilientes et inclusives afin de se préparer efficacement aux crises futures. L'éducation au développement durable (EDD) joue un rôle central à cet égard, en tant que stratégie éducative visant à doter les gens des compétences nécessaires afin de transformer les actions, les comportements et les sociétés elles-mêmes. La conférence de Berlin a réaffirmé le rôle majeur de l'EDD en tant que catalyseur essentiel de tous les ODD.

*Campagne mondiale pour l'éducation - M. Refat Sabbah, Président*

- La définition de la perte d'apprentissage doit être précisée. Il importe également de se concentrer davantage sur les pertes psychosociales, qui sont liées à la perte d'apprentissage globale.
- En ce qui concerne les indicateurs, les résultats sociaux et scolaires doivent être reliés compte tenu de leur nature intrinsèque.

*Arabie Saoudite - S.A.R la Princesse Haifa Al Mogrin, Ambassadeur, Déléguée permanente du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'UNESCO*

- L'UNESCO a joué un rôle central dans la conduite du processus de réforme en faveur d'un MMC plus efficace, ce qui constitue un effort majeur, en particulier dans le contexte du COVID-19.
- Dans la région arabe, un certain nombre de priorités demeurent importantes, telles qu'un meilleur soutien aux enseignants, une plus grande attention à la promotion des compétences professionnelles et personnelles — y compris les compétences numériques et l'esprit d'entreprise —, la promotion d'environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, ainsi que l'amélioration du développement et de la protection de la petite enfance.

## **La voie à suivre – Vers la Réunion mondiale sur l'éducation de 2021 (13 juillet 2021)**

*Modéré par Mme Stefania Giannini, Sous-directrice générale pour l'éducation, UNESCO*

### **Moments forts du processus de consultation multilatéral sur la réforme du Mécanisme mondial de coopération en matière d'éducation (MMC) et présentation de la version définitive du document de scénario**

#### *Principaux messages et points à retenir*

- Si la majorité des membres se sont déclarés satisfaits de l'équilibre que la proposition établit entre efficacité et inclusion en termes de représentation au sein du Comité de direction de haut niveau (HLSC), plusieurs membres du Comité de direction ont souligné l'importance d'assurer des liens plus forts et plus larges avec les États membres qui ne seront pas représentés au sein de l'organisation afin de garantir un engagement continu et de favoriser l'adhésion aux décisions prises.
- L'importance de garantir une représentation de haut niveau a été soutenue à l'unanimité.

- Plusieurs membres ont souligné qu'à l'avenir, il faudra travailler plus dur afin de s'assurer que les structures de responsabilité de l'ensemble des parties prenantes soient davantage clarifiées.
- L'importance de renforcer les liens avec les niveaux régional et national a été rappelée.
- L'importance de développer des termes de référence clairs pour le Groupe Sherpa a également été mise en exergue, de même que la nécessité de clarifier davantage les liens avec le Bureau du Secrétaire général des Nations Unies et le FEM.
- L'importance de conserver la dénomination « Éducation 2030 » a été soulignée.

*Norvège - M. Stig Skjerven, Délégué permanent adjoint, Délégation permanente de la Norvège auprès de l'UNESCO*

- La proposition, telle que présentée, établit un juste équilibre entre un organisme léger et efficace d'une part, et l'importance de la représentation et de l'inclusion d'autre part.
- Le HLSC, son groupe consultatif, les domaines fonctionnels et le secrétariat interagence permettront de renforcer la coopération et la coordination en vue d'atteindre les objectifs de l'ODD n° 4 au niveau national.
- Un autre élément central pour la Norvège est que le principal organisme mondial reposera sur une participation de haut niveau.
- La Norvège est également heureuse de voir que le lien avec le Bureau du Secrétaire général des Nations Unies est renforcé.

*République de Corée – M. Kyung-Koo Han, Secrétaire général de la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO*

- Il conviendrait d'encourager les pays à organiser des consultations préliminaires au niveau régional afin d'échanger des opinions et de recueillir des informations en amont des réunions du Comité de direction de haut niveau. Cela permettra notamment de mieux impliquer les États membres qui ne sont pas représentés au sein de l'organisme et de créer un sentiment de responsabilité plus fort quant à la mise en œuvre des décisions prises.

*Colombie – M. Camilo Gutierrez, Chef de la planification et des finances, Ministère de l'éducation nationale*

- La Colombie a exprimé son appréciation à l'égard du processus approfondi, inclusif et consultatif que l'UNESCO a mené aux fins de l'élaboration de la proposition, lequel met en avant une composition représentative et équitable des membres en ce qui concerne l'avancement de l'ODD n° 4.

*Commission européenne – Mme Annica Floren, Chef d'unité adjoint*

- La proposition actuelle trouve le bon équilibre entre agilité et inclusivité.
- La CE soutient l'importance d'une approche participative et d'une bonne collaboration afin de garantir une voix pour chacun.
- La CE soutient pleinement la proposition, y compris les prochaines étapes suggérées.



*Chine – M. Changwei Qin, Secrétaire général, Commission nationale chinoise pour l'UNESCO*

- La Chine approuve la réforme du Comité de direction dans le cadre du MMC.
- Il conviendrait que le MMC joue un meilleur rôle dans la mobilisation et le soutien des États membres à l'égard de la mise en œuvre de l'ODD n° 4. Elle devrait en particulier promouvoir et permettre une meilleure communication et coopération entre l'UNESCO et les États membres ainsi qu'entre ces derniers.
- Les États membres devraient être encouragés à établir des mécanismes similaires au niveau national et soutenus à cet égard.
- Il conviendrait que le MMC identifie les domaines prioritaires aux fins de la mise en œuvre de l'ODD n° 4.

*Japon – M. Yoshiaki Ishida, Directeur de la planification stratégique internationale, Bureau du Directeur général pour les affaires internationales, Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie*

- Le Japon félicite les coprésidents du Groupe de travail, ainsi que le Secrétariat de l'UNESCO pour le remarquable travail accompli.
- Le Japon pense que le MMC renforcé ouvrira la voie à l'avenir et soutient la proposition.

*Arabie Saoudite - M. Sultan Almusallam, Délégation permanente du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'UNESCO*

- L'Arabie Saoudite soutient la proposition et rejoint les autres États membres quant à l'importance de garantir à la fois l'agilité et l'inclusion en matière d'adhésion.

*Banque mondiale – M. Jaime Saavedra, Directeur mondial pour l'éducation*

- Un travail supplémentaire devra être fourni à l'avenir afin de s'assurer que les structures de responsabilité de l'ensemble des parties prenantes soient davantage clarifiées.
- Les termes de référence exacts du Groupe Sherpa doivent être élaborés et les relations avec les autres entités existantes telles que le FEM et le Bureau du Secrétaire général des Nations Unies doivent être précisées. L'établissement de liens solides sera essentiel afin de garantir la mise en place d'un cadre de responsabilité robuste. Ce travail devra être accompli dans les semaines et mois à venir car il est entendu qu'il n'y aura pas d'opportunité immédiate de le faire dans les prochaines années.

*GPE – Mme Sarah Beardmore, Spécialiste principale de la stratégie et des politiques*

- Le GPE estime qu'il s'agit d'un moment décisif pour profiter de l'élan de la crise afin de mobiliser une attention ainsi qu'un leadership politiques de haut niveau dans le domaine de l'éducation.
- Le GPE se félicite de l'objectif d'élever le Comité de direction, ainsi que de renforcer les outils dont il dispose afin d'amplifier les efforts existants et l'architecture de responsabilité.
- Pour aller de l'avant, il est essentiel de garantir une représentation de haut niveau au sein des groupes afin de renforcer le leadership. En outre, il conviendrait de renforcer les mécanismes régionaux et nationaux existants.

*CCONG – Mme Nelsy Lizarazo, Coordinatrice générale, CLADE*

- La consultation des régions et des pays est essentielle pour garantir un processus efficace, ainsi que l'adhésion aux décisions prises.

- Le dialogue avec la société civile aux niveaux mondial, régional et national revêt une importance cruciale.

*Belgique – Mme Marie-Anne Persoons, Conseillère en politique internationale, Département de l'éducation et de la formation, Unité de politique stratégique*

- Les pays semblent être exclus dans la proposition lorsqu'il s'agit de représentation. Cela pourrait entraîner le même problème que celui qui existe avec le Comité de direction actuel, à savoir le manque d'engagement des pays non représentés au sein de l'organisme.
- La nouvelle structure doit garantir une bonne liaison avec la collectivité des pays. Il manque un mécanisme de ce type à la proposition avancée.
- Il importe de conserver la dénomination « Éducation 2030 » car celle-ci renvoie à un cadre politique plus large.
- Le « Groupe Sherpa » est un groupe technique et devrait être nommé comme tel.
- Une autre consultation au sein du Groupe I sera nécessaire afin de clarifier la position des États membres quant à la proposition de n'avoir que deux pays par région représentés au sein du Comité de direction de haut niveau.

*Conseil de l'Europe – M. Sjur Bergan, Chef du service de l'éducation*

- Le CdE est disposé à continuer à contribuer aux travaux sur le MMC à l'avenir.
- En termes de représentation, il manque une voix dans la proposition, celle d'un représentant de l'enseignement supérieur.

*OEI – Mme Andres Delich, Secrétaire générale adjointe*

- L'OEI soutient la proposition, laquelle répond à la nécessité d'une plus grande efficacité et d'un leadership plus fort dans le domaine de l'éducation.
- Pour l'avenir, il est important de se concentrer davantage sur le renforcement des efforts régionaux.

## Observations finales et voie à suivre

*Professeur Kazuhiro Yoshida, Coprésident du Comité directeur ODD-Éducation 2030 (Japon)*

- Si des progrès ont été accomplis et des initiatives lancées dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ils n'ont pas permis d'éradiquer les principaux défis. Malgré les innovations réalisées, ce sont les personnes les plus vulnérables et les plus défavorisées qui continuent de souffrir le plus. Cependant, la créativité et la transformation observées dans le contexte du COVID-19 présentent un potentiel immense qui peut être utilisé afin d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'Agenda 2030 pour l'éducation. Pour aller de l'avant, il est plus que jamais essentiel de placer l'équité et l'inclusion au centre des efforts conjoints, et la réforme du MMC fournit un cadre solide pour y parvenir.
- Dans le cadre de la prochaine étape, les efforts devront se concentrer sur la mise en œuvre et la traduction de la proposition du Groupe de travail en réalité opérationnelle. Cela nécessitera des consultations supplémentaires ainsi qu'une coopération continue au cours des prochains mois.

*Mme Stefania Giannini, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'éducation*

- Au cours des dernières années, le Comité a formulé des recommandations politiques importantes et opportunes à un moment critique, notamment dans le contexte du FPHN de 2019, lors duquel les progrès de l'ODD n° 4 ont été examinés, ainsi que dans le contexte de l'urgence liée au COVID-19. Les réflexions, contributions et enseignements du Comité directeur ont également alimenté la proposition du Groupe de travail en faveur d'un mécanisme mondial de coopération en matière d'éducation renforcé et plus efficace.
- À cet égard, les membres du Comité directeur ont été invités à rallier leurs régions et circonscriptions respectives à la proposition du Groupe de travail, ce qui reflète la consolidation de consultations approfondies ainsi que notre engagement collectif à traduire la proposition en réalité concrète.